

Décision

Générale

colonial

Décision n° 893 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 893

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 juin 1962

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1962

Date du numéro

30 juin 1962

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation de posséder et de gérer un débit de boissons (licence de 4° classe) dit « Au Bon Accueil» et sis boulevard 26, n° 30, accordé à M. Omar Egueh Hersi dit Arki Djirieh, par décision n° 559 du 14 mai 1960, est annulé.